



Rapport annuel 2006 du Conseil des arts de Montréal : Une nouvelle Politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts et un cinquantenaire bien commémoré

Montréal, le 12 juin 2007 - Le dernier rapport annuel du Conseil des arts de Montréal expose les différentes réalisations du Conseil au cours de l'année 2006. Parmi celles-ci, il faut noter la Politique de promotion et développement de la diversité culturelle dans les arts 2006-2010 et les différentes activités entourant les célébrations du cinquantenaire du Conseil. En plus d'y retrouver les états financiers de la dernière année et la liste des subventions, le rapport est aussi l'occasion de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'effervescence artistique montréalaise de 2006 et de poser un regard sur l'avenir.

La Politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts du Conseil des arts de Montréal permettra au Conseil d'agir pour favoriser une meilleure participation des artistes issus des communautés ethnoculturelles, notamment des autochtones et des minorités visibles, à la vie culturelle montréalaise. Le Conseil des arts espère aussi valoriser l'engagement du milieu artistique majoritaire pour qu'il s'ouvre davantage à la diversité culturelle, tant dans la diversification de leurs organisations, de leurs programmations ou de leurs publics. Le paysage culturel de la Métropole doit refléter le mieux possible la diversité des visions et des pratiques artistiques présentes dans la société montréalaise. Pour répondre à ces enjeux d'inclusion et de diversité, cette Politique a identifié quatre axes d'interventions : la reconnaissance, le développement professionnel, la participation et la concertation.

Avec le slogan « *Solidaire de la création depuis 50 ans* », le Conseil des arts de Montréal signait son cinquantenaire en mettant en lumière le rôle qu'il a joué comme partenaire de la création artistique montréalaise et la contribution des arts et de la culture au développement de la métropole. Le bilan de ces célébrations révèle la qualité des œuvres commandées par le Conseil. Leurs réalisations ont suscité beaucoup d'enthousiasmes, comme ce fut le cas avec l'invitation du Conseil faite au milieu culturel montréalais de souligner son cinquantenaire. Que ce soit lors d'une représentation ou dans une publication, les organismes artistiques ont généreusement rendu hommage au Conseil.

Grâce à une gestion serrée et responsable, le Conseil des arts a pu maintenir son aide en octroyant plus de 8,6 M\$ en subventions à 281 organismes, dont 7,5 M\$ en vertu du Programme général d'aide à la création, production et diffusion et 1,12 M\$ dans le cadre de son programme de tournées. 85 543 \$ ont été distribués en prix (Grand Prix et Prix Arts-Affaires de Montréal) et 29 000 \$ à des projets internationaux. De plus, les

.../2

quelque 450 créateurs qui louent les espaces de création de la Maison du Conseil des arts de Montréal, ont bénéficié d'une aide indirecte de 57 977\$ qui permet de maintenir le coût de location le plus bas possible.

Pour la présidente du Conseil des arts, **Louise Roy**, « les artistes sont non seulement à la source de la vie culturelle, mais leur présence créatrice permet d'attirer à Montréal une part importante des investissements culturels publics et privés du Québec et du Canada, sans compter les nombreux effets positifs sur la qualité de vie des Montréalais et des touristes. Les crédits confiés au Conseil des arts par les élus de Montréal sont injectés, à près de 90 %, directement dans la création, la production ou la diffusion artistiques. C'est là un investissement efficace qui rapporte à plusieurs niveaux! »

Le rapport annuel 2006 est disponible sur le site du Conseil des arts de Montréal (www.artsmontreal.org/fichiers/comm/RA2006.pdf) ou sur demande au (514) 280-3580.

— 30 —

Renseignements : Christian O'Leary,
directeur des communications et du développement
(514) 280-3991, christian.oleary@cum.qc.ca
(514) 941-3994 (cell)

Dans cette perspective, la présidente du Conseil des arts, Louise Roy, a indiqué que « nous devons continuer de faire progresser, avec le même leadership, les dossiers de l'inclusion de la relève et de la diversité ethnoculturelle. »

« le Conseil des arts de Montréal a tous les atouts et toute l'expérience requis pour jouer un rôle fédérateur dans le développement des arts et de la culture dans une vision métropolitaine. Bien outillé et avec les appuis actuels et futurs, il pourra relever les défis de Montréal, métropole culturelle internationale, ville d'art, ville de savoir, ville de créativité... où tout est possible. »

Elle a aussi ajouté que « La concertation et la collaboration sont certainement au coeur du développement futur du Conseil. »

Programme général	7 501 000	7 519 000	(18 000)
Programme de			
tournées	1 120 438	1 128 593	(8 155)
	8 621 438	8 647 593	(26 155)
Prix du Grand Prix	70 000	65 000	5 000
Prix Arts-Affaires	15 543		
Échanges culturels	29 000	35 000	
Maison du Conseil	57 977	60 443	(2 466)
	<u>8 793 958</u>	<u>8 808 036</u>	<u>(23 621)</u>